

Navette

La personne qui démarre la journée, doit positionner les panneaux parking vide grenier sur son trajet (au croisement de la rue du polygone et du boulevard Mitterand) et devant la Maison de quartier de la Grette (les panneaux y auront été déposés).

La personne qui termine la journée, doit récupérer les panneaux parking vide grenier sur son trajet (les trois précédemment cités). Elle doit ensuite ramener la navette à la maison de quartier de Velotte et remettre les clés à Sabrina joignable sur son portable (06 08 50 62 29).

Les clés et les papiers du véhicule seront disponibles auprès de Sabrina (qui fera la circulation devant la maison de quartier). Vous aurez des affiches à placer pour informer de la gratuité et du passage de la navette tous les quart d'heure.

Conduite de la navette

La navette doit être à 8h à la maison de quartier de la Grette. Inutile de faire des allers retours tant que vous n'aurez pas de clients (pareil dans la journée, si vous avez reconduit à leur voiture toutes les personnes que vous aviez conduites, vous pouvez attendre à la maison de quartier de la Grette).

La navette doit suivre le sens de circulation en place, elle descendra donc par le chemin de la Vosselle, fera une halte de 5 minutes avant de repartir pour la maison de quartier de la Grette en empruntant le chemin des journaux et en remontant la rue de Velotte.

Pour faire monter des personnes dans le minibus, utiliser la portière latérale.

Fréquentation

Un tableau à remplir sera à votre disposition pour que nous puissions avoir un retour sur la fréquentation de la navette. Merci de le remplir à chaque montée dans la navette.

Personnes handicapées

Le véhicule que nous avons permet de conduire des personnes en fauteuil roulant. Pour se faire, vous devrez ouvrir le coffre et descendre la rampe d'accès. Demander à la personne si elle souhaite de l'aide pour pousser son fauteuil dans le minibus. Une fois dans le minibus, bien demander à la personne d'actionner le frein de son fauteuil. Remonter la rampe. Fermer la porte en veillant au sens de fermeture pour ne pas abîmer le minibus.

Un accident ?

Je ne vous le souhaite pas ! Mais si jamais nous avons pris une assurance spécifique, les papiers seront dans la pochette du minibus. Il est nécessaire de prévenir Sabrina.